

Bruxelles, le 28 février 2014

Le vélo en toute sécurité avec KBC

Pendant les mois de mars et avril, KBC souhaite donner un coup de projecteur sur la sécurité à vélo. Grâce à sa campagne de prévention d'envergure, KBC veut inciter les gens à prendre plus souvent le vélo, mais naturellement, la sécurité doit rester garantie. C'est pourquoi KBC soutient l'initiative du Prof. Jan Pauwels, chargé de cours au Département des sciences du mouvement de la KU Leuven, relative à la prévention des chutes chez les enfants. Il a élaboré un dossier pédagogique afin d'apprendre les bonnes techniques de chute aux enfants. Ces techniques, associées à quelques simples mesures de prévention, aideront les enfants à améliorer leur sécurité à vélo.

Dans le prolongement de cette initiative, KBC a décidé d'étoffer la gamme de produits de la Boutique des Mamans Prévoyantes en y ajoutant des produits cyclistes « cool » et de bonne qualité, comme, par exemple, des casques et des catadioptrés design. Le service d'études de KBC a également publié une étude exhaustive « *Kijk uit, daar komt de fiets!* »¹ (Attention au vélo!) portant sur le comportement des cyclistes et sur l'impact socio-économique du cyclisme.

Apprenez à (éviter de) tomber

Ce sont les enfants jusqu'à 12 ans qui tombent le plus souvent à vélo. Le Professeur Pauwels démontre qu'en tombant « correctement », il est possible de réduire de moitié le risque de blessures. Toutefois, les enfants ne maîtrisent pas encore bien le vélo et peuvent parfois effectuer des mouvements inadéquats. Pour réduire le risque de blessures, il est très utile d'apprendre à « mieux tomber ». En outre, les jeunes enfants n'éprouvent aucune difficulté à acquérir de nouveaux automatismes.

En collaboration avec le Secrétariat flamand de l'enseignement catholique et l'ASBL « Bond voor Lichamelijke Opvoeding » et avec le soutien de KBC, le Professeur Pauwels a développé un ensemble de cours pour les écoles maternelles et primaires. Dans ces cours, il explique l'importance de la maîtrise des techniques de chute, leur apprentissage, comment les enfants peuvent se lancer et pourquoi le casque revêt une si grande importance. KBC et la KU Leuven ont fait parvenir l'ensemble du dossier aux écoles primaires, maternelles et aux administrations communales en Flandre, à Bruxelles et en Communauté germanophone. Toutes les informations relatives à cette étude et à la campagne de prévention y afférente de KBC seront également disponibles dans la Boutique des Mamans Prévoyantes à partir du 3 mars 2014 (www.moederspreventiewinkel.be).

Nouvelle campagne de prévention

En tant que bancassureur, KBC accorde beaucoup d'importance à la prévention : moins d'accidents, cela signifie aussi moins de situations douloureuses. Voici une des raisons pour lesquelles KBC a décidé de soutenir l'étude du Professeur Pauwels.

Du 3 mars au 17 avril, KBC Assurances² organisera des activités sur le thème de la sécurité à vélo. Dans la [Boutique des Mamans Prévoyantes](#), vous trouverez des accessoires vélo cool et solides qui vous aideront à

¹ uniquement disponible en néerlandais (www.kbceconomics.be)

² CBC Assurances poursuit sa propre stratégie commerciale et ne proposera pas cette campagne

vous déplacer à vélo en toute sécurité. À partir du 3 mars, KBC élargira l'offre existante en y ajoutant notamment les « *Monkey Lights* », très tendance et colorés. (voir photo p.3)

En outre, les visiteurs de la boutique internet recevront également une série d'astuces pratiques pour prendre le vélo en toute sécurité.

Étude KBC « Kijk uit, daar komt de fiets ! »

Pour aider à développer sa politique de prévention, KBC a décidé d'analyser le comportement des cyclistes et la sécurité à vélo en Flandre et de comparer cette situation à ce qui existe en Belgique et dans les autres pays européens. Vous trouverez cette étude (uniquement disponible en néerlandais) dans son intégralité à l'adresse www.kbceconomics.be.

Cette étude révèle que, manifestement, la Flandre est une région de cyclistes : pour 100 flamands, il y a 79 vélos en circulation, contre 51 voitures. Or, à peine 13 % de tous les déplacements en Flandre se font à vélo. En Flandre, le vélo est principalement utilisé à des fins récréatives et encore trop peu pour des déplacements fonctionnels, comme vers le lieu de travail, l'école ou les magasins. Les trajets courts de moins de 5 kilomètres représentent la moitié de nos déplacements. Pourtant, à peine un quart des flamands effectue ces trajets à vélo.

Pour inciter les gens à prendre plus souvent le vélo, il est essentiel de renforcer la sécurité à vélo. En 2012, les accidents impliquant des vélos ont fait 64 morts, 907 blessés graves et 6.526 blessés légers. 17 % de toutes les victimes d'accidents de la route étaient des cyclistes.

Certes, depuis le pic enregistré en 2000, le nombre de décès parmi les cyclistes a été réduit de moitié, mais le nombre de blessés grave a stagné, alors que le nombre de blessés légers (de loin la catégorie la plus fortement représentée) a progressé d'environ un quart. En général, les pays qui connaissent un grand nombre de cyclistes (les Pays-Bas et le Danemark en tête) parviennent à enregistrer le plus faible nombre de victimes d'accidents impliquant des vélos. Donc plus il y a de cyclistes, plus la sécurité est grande. L'étude KBC montre que la Flandre déroge quelque peu à cette règle.

Le recours au vélo a également un impact sociétal. Plus de vélos, cela signifie un respect accru de l'environnement, une amélioration de la qualité de vie dans les villes et une meilleure santé de la population. Le service d'études de KBC a calculé que, si nous nous déplaçons autant en vélo que les hollandais, cela rapporterait 1,7 milliard d'euros à la société.

Il faut donc promouvoir l'utilisation du vélo et la sécurité à vélo. Nous pouvons notamment y arriver en investissant dans la multiplication et l'amélioration des infrastructures réservées aux cyclistes. Les pouvoirs publics ont déjà consenti pas mal d'efforts en la matière ces dernières années, mais il reste encore pas mal de pain sur la planche. La province du Limbourg nous prouve que tous ces efforts commencent à porter leurs fruits : cette province a (ré)aménagé le plus grand nombre de pistes cyclables et elle fut la seule à enregistrer une diminution du nombre de victimes cyclistes par rapport à la fin des années 90.

Voici un florilège des conclusions de l'étude KBC :

- Avec les Pays-Bas et le Danemark, la Flandre fait partie du peloton de tête en Europe pour ce qui concerne la possession et l'utilisation de vélos.
- Les flamands pratiquent majoritairement le cyclisme récréatif. À peine un quart des flamands prend le vélo pour parcourir les distances inférieures à 5 km.
- Le renforcement de la sécurité à vélo constitue une condition essentielle pour promouvoir le recours au vélo. Les investissements dans les infrastructures cyclistes portent manifestement leurs fruits.
- Chaque année, les cyclistes représentent une part non négligeable du nombre de victimes d'accidents de la route en Flandre. Contrairement aux autres pays cyclistes, le nombre de victimes d'accidents cyclistes augmente en Flandre et ce, malgré la diminution globale du nombre de victimes d'accidents de la route.

- L'augmentation du nombre de kilomètres parcourus à vélo en Flandre pour atteindre les chiffres néerlandais et la réduction proportionnelle du recours à la voiture peut rapporter 1,7 milliard d'euros à la société.



Un vélo plus sûr mais aussi plus cool!

Monkey Lights
39,99 €
Temporairement au prix de 29,99 €*
*10 € temporairement pris en charge par KBC. Offre valable du 3-3-14 au 3-4-14 inclus.

KBC PRÉSENTE
LA BOUTIQUE DES MAMANS
PREVOYANTES.BE

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec :

informations relatives à l'étude KBC sur le comportement à vélo : Johan Van Gompel, johan.vangompel@kbc.be, 02 429 59 54

Informations sur le dossier pédagogique : Professeur Jan Pauwels, jan.pauwels@faber.kuleuven.be, 016 32 90 63

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directrice Corporate
Communication /
porte-parole
Tél. : 02 429 85 45

Service presse
Tél. : 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. : 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax 02 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC sont disponibles à l'adresse suivante : www.kbc.com ou vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : pressofficekbc@kbc.be

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group
